

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / l in Wasser

Date de révision: 25.11.2024

Code du produit: 32445

Page 1 de 11

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / l in Wasser

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|                      |                                  |                              |
|----------------------|----------------------------------|------------------------------|
| Société:             | AnalytiChem GmbH<br>ACD          |                              |
| Rue:                 | Stempelstraße 6                  |                              |
| Lieu:                | D-47167 Duisburg                 |                              |
| Téléphone:           | 0203/5194-0                      | Téléfax: 0203/5194-290       |
| E-mail:              | info@analytichem.de              |                              |
| Interlocuteur:       | Abteilung Produktsicherheit      | Téléphone: 0203/5194-107/117 |
| E-mail:              | produktsicherheit@analytichem.de |                              |
| Internet:            | www.analytichem.de               |                              |
| Service responsable: | Abteilung Produktsicherheit      |                              |

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.) hors coût d'appel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

##### Information supplémentaire

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention  
d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / l in Wasser**

Date de révision: 25.11.2024

Code du produit: 32445

Page 2 de 11

**Conseils de prudence**

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Caractérisation chimique**

Mélanges en solution aqueuse

**Composants pertinents**

| N° CAS    | Substance                                    |          |                  | Quantité    |
|-----------|--|----------|------------------|-------------|
|           | N° CE  | N° Index | N° REACH         |             |
|           | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) |          |                  |             |
| 7758-02-3 | bromure de potassium                         |          |                  | 15 - < 20 % |
|           | 231-830-3                                    |          | 01-2119962195-33 |             |
|           | Eye Irrit. 2; H319                           |          |                  |             |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

| N° CAS    | N° CE  | Substance            | Quantité    |
|-----------|--|----------------------|-------------|
|           | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA           |                      |             |
| 7758-02-3 | 231-830-3  | bromure de potassium | 15 - < 20 % |
|           | dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg |                      |             |

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des mesures de premiers secours**

**Indications générales**

Aucune donnée disponible

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'oeil non blessé.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / l in Wasser

Date de révision: 25.11.2024

Code du produit: 32445

Page 3 de 11

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

##### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.  
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un équipement de protection personnel.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Evacuer les personnes en lieu sûr.  
Procédures d'urgence  
Consulter un spécialiste  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

##### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.  
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / I in Wasser

Date de révision: 25.11.2024

Code du produit: 32445

Page 4 de 11

#### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Utiliser un équipement de protection personnel.

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

##### Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

##### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter de: formation d'aérosol ou de nébulosité Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

##### Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

##### Conseils pour le stockage en commun

Aucune donnée disponible

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Lumière

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / I in Wasser

Date de révision: 25.11.2024

Code du produit: 32445

Page 5 de 11

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS                          | Désignation          | Voie d'exposition | Effet      | Valeur                 |
|---------------------------------|----------------------|-------------------|------------|------------------------|
| 7758-02-3                       | bromure de potassium |                   |            |                        |
| Salarié DNEL, à long terme      |                      | par inhalation    | systémique | 4,75 mg/m <sup>3</sup> |
| Salarié DNEL, à long terme      |                      | dermique          | systémique | 95 mg/kg p.c./jour     |
| Salarié DNEL, aigu              |                      | dermique          | systémique | 95 mg/kg p.c./jour     |
| Consommateur DNEL, à long terme |                      | par inhalation    | systémique | 1,66 mg/m <sup>3</sup> |
| Consommateur DNEL, à long terme |                      | dermique          | systémique | 95 mg/kg p.c./jour     |
| Consommateur DNEL, aigu         |                      | dermique          | systémique | 95 mg/kg p.c./jour     |
| Consommateur DNEL, à long terme |                      | par voie orale    | systémique | 0,475 mg/kg p.c./jour  |
| Consommateur DNEL, aigu         |                      | par voie orale    | systémique | 50 mg/kg p.c./jour     |

#### Valeurs de référence PNEC

| N° CAS  | Désignation          | Valeur    |
|---|----------------------|-----------|
| 7758-02-3   | bromure de potassium |           |
| Milieu environnemental                                      |                      |           |
| Eau douce   |                      | 0,52 mg/l |
| Eau douce (rejets discontinus)                              |                      | 109 mg/l  |
| Eau de mer  |                      | 41 mg/l   |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |                      | 100 mg/l  |
| Sol   |                      | 3,2 mg/kg |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

##### Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: [vertrieb@kcl.de](mailto:vertrieb@kcl.de) avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / I in Wasser**

Date de révision: 25.11.2024

Code du produit: 32445

Page 6 de 11

concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

**Protection respiratoire**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|  |            |                          |
|--|------------|--------------------------|
| L'état physique:   | Liquide    |                          |
| Couleur:   | limpide    |                          |
| Odeur:   | sans odour |                          |
| Point de fusion/point de congélation:  |            | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: |            | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité:  |            | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité:   |            | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité:   |            | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair:  |            | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation:   |            | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition:  |            | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur:   |            | Aucune donnée disponible |
| Viscosité cinématique:   |            | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité:   |            | complètement miscible    |
| Solubilité dans d'autres solvants  |            | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:  |            | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:  |            | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:  |            | Aucune donnée disponible |
| Densité (à 20 °C):   |            | 1,2555 g/cm <sup>3</sup> |
| Densité apparente:   |            | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative:  |            | Aucune donnée disponible |

**9.2. Autres informations**

**Informations concernant les classes de danger physique**

|                                      |                          |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Dangers d'explosion                  |                          |
| Aucune donnée disponible             |                          |
| Combustion entretenue:               | Aucune donnée disponible |
| Température d'inflammation spontanée |                          |
| solide:                              | Aucune donnée disponible |
| gaz:                                 | Aucune donnée disponible |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / I in Wasser

Date de révision: 25.11.2024

Code du produit: 32445

Page 7 de 11

Propriétés comburantes

Comburant

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

### 10.2. Stabilité chimique

Protéger contre: Lumière

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

### 10.4. Conditions à éviter

Lumière

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / I in Wasser**

Date de révision: 25.11.2024

Code du produit: 32445

Page 8 de 11

| N° CAS    | Substance            |                   |        |                     |                       |
|-----------|----------------------|-------------------|--------|---------------------|-----------------------|
|           | Voie d'exposition    | Dose              | Espèce | Source              | Méthode               |
| 7758-02-3 | bromure de potassium |                   |        |                     |                       |
|           | orale                | DL50 > 5000 mg/kg | Rat    | Study report (1992) | EPA OPP 81-1          |
|           | cutanée              | DL50 > 2000 mg/kg | Lapin  | Study report (1988) | other: EPA FIFRA 81-6 |

**Irritation et corrosivité**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Expériences tirées de la pratique**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Autres informations**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Information supplémentaire**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / I in Wasser**

Date de révision: 25.11.2024

Code du produit: 32445

Page 9 de 11

| N° CAS    | Substance                         |                      |           |   |  |                                    |
|-----------|-----------------------------------|----------------------|-----------|---|--|------------------------------------|
|           | Toxicité aquatique                | Dose                 | [h]   [d] | Espèce  | Source                                   | Méthode                            |
| 7758-02-3 | bromure de potassium              |                      |           |   |  |                                    |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50 > 440 mg/l      | 96 h      | Scophthalmus maximus                                | Study report (2000)                      | OECD Guideline 203                 |
|           | Toxicité aiguë pour les algues    | CE50r > 440 mg/l     | 72 h      | Skeletonema costatum                                | Study report (2000)                      | OECD Guideline 201                 |
|           | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 > 100 mg/l      | 48 h      | Daphnia magna                                       | Study report (1996)                      | OECD Guideline 202                 |
|           | Toxicité pour les poissons        | NOEC 10 mg/l         | 124 d     | Poecilia reticulata                                 | Fd. Chem. Toxic. Vol. 21, No. 4, 369-378 | Dutch Standardisation Organisation |
|           | Toxicité pour les crustacés       | NOEC 7,5 mg/l        | 21 d      | Daphnia magna                                       | Ecotoxicology and Environmental Safety,  | other: OECD                        |
|           | Toxicité bactérielle aiguë        | CE50 > 1000 mg/l ( ) | 3 h       | activated sludge of a predominantly domestic sewage | Study report (2007)                      | OECD Guideline 209                 |

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**FBC**

| N° CAS    | Substance            | FBC  | Espèce         | Source                   |
|-----------|----------------------|------|----------------|--------------------------|
| 7758-02-3 | bromure de potassium | 0,23 | Artemia salina | Environmental Toxicology |

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
Éviter une introduction dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.  
Évacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

**L'élimination des emballages contaminés**

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / I in Wasser

Date de révision: 25.11.2024

Code du produit: 32445

Page 10 de 11

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

##### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

##### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Kaliumbromid-/Kaliumhydrogencarbonat-Pufferlösung je 200 g KBr und KHCO<sub>3</sub> / I in Wasser

Date de révision: 25.11.2024

Code du produit: 32445

Page 11 de 11

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

#### Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 12.

#### Abréviations et acronymes

Eye Irrit: Irritation oculaire

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

|                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| Classification     | Procédure de classification |
| Eye Irrit. 2; H319 | Méthode de calcul           |

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*